



Adjoint de Dirigeant d'Entreprise Artisanale Bloc 2 – Assurer la comptabilité générale d'une entreprise

Positionnez-vous en interlocuteur légitime et efficace de votre comptable et de votre banque

Bloc constitutif de la certification ADEA

Formation certifiante de niveau 4

Inscrite au Répertoire national des certifications professionnelles de France Compétence

RNCP 38289

Bloc de compétences RNCP38289BC02

FORMA CODES:

32097: Gestion entreprise artisanale

34588: Gestion point vente

35014 : Secrétariat assistanat ressources humaines

Echéance de l'enregistrement :

12/11/2028

Certificateur: CMA France

Formation certifiante et éligible au CPF



PUBLIC CONCERNÉ

Chef d'entreprise, conjoint, salarié, demandeur

d'emploi

PRÉREQUIS

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

DURÉE

14 jours (98h)

Rythme: 1 à 2 jours de formation par semaine

HORAIRES

TARIFS

9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

NOMBRE DE PARTICIPANTS

De 6 à 15 participants Artisan / conjoint avec statut : 19 €/h

Prise en charge de la formation FAFCEA selon critère d'éligibilité

Autre public : 20 €/h

Prise en charge de la formation possible selon statut. Contactez

votre conseiller.

DELAI D'ACCES

L'inscription est validée à réception du contrat de formation. Votre CMA se réserve la possibilité de proposer une date ultérieure ou un autre lieu de formation.

POSITIONNEMENT

Un entretien de positionnement est réalisé en amont de la formation afin d'identifier les besoins du participant et lui proposer la formation la plus pertinente.

NOS PROCHAINES DATES



Nous consulter





V OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Mesurer les impacts d'une forme juridique sur la vie de l'entreprise, de son chef d'entreprise et ses collaborateurs
- Organiser et réaliser la comptabilité courante de l'entreprise
- Réaliser un compte de résultat comptable simple.

V PROGRAMME

L'environnement comptable : découverte et notions essentielles

- Les notions clé de la comptabilité et le vocabulaire comptable de l'entreprise
- Les différents partenaires de l'entreprise et leurs rôles

Les formes juridiques les plus courantes de l'entreprise et leurs impacts sur la vie de l'entreprise

- Les différentes caractéristiques, les avantages et inconvénients régissant les formes juridiques les plus courantes
- Les différentes caractéristiques des statuts de conjoint
- Les différents régimes matrimoniaux, leurs droits et leurs devoirs

Réalisation de la comptabilité courante de l'entreprise

Les différentes obligations comptables et fiscales

La TVA: obligations et calculs

- L'anticipation
- Obligations comptables et fiscales

Les opérations de l'entreprise

- Les éléments nécessaires à l'élaboration et au fonctionnement du compte de résultat et du bilan
- Les mentions obligatoires de la facture du devis et du bon de commande
- Les mesures de prévention des impayés et de recouvrement
- Les enregistrements comptables

La réalisation des journaux

Les journaux : achats, ventes et trésorerie

La réalisation du compte de résultat comptable

• Le calcul et la matérialisation du résultat

▼ FORMATEUR

Notre organisme de formation met à disposition des formateurs dont le profil est en adéquation avec la formation visée.

MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES ET DOCUMENTS REMIS

La formation repose sur une **pédagogie active** alternant théorie et mises en situation pratiques : exercices d'application, manipulation de supports et documents divers, études de cas réels, simulations. L'ensemble des **ressources et supports pédagogiques** sera mis à disposition des participants pour faciliter l'apprentissage et le transfert des compétences en situation professionnelle.

SUIVI ET EVALUATION

Evaluation des acquis du Bloc 2

Épreuve écrite de 4 heures (Etude de cas)

Le titre ADEA est délivré au candidat ayant acquis les 5 blocs de compétences. Obtention d'une note minimale de 10/20 pour validation du bloc.

Evaluation de la satisfaction

La satisfaction des participants est recueillie en fin de formation au moyen d'un questionnaire diffusé via notre plateforme Yparéo.

Suivi post formation

Un suivi individuel ou une formation complémentaire peut être proposé. Devis sur demande.





DEBOUCHES PROFESSIONNELS

Le titulaire de la certification adjoint de dirigeant d'entreprise artisanale est un collaborateur dont le métier est d'assister le chef d'entreprise dans la gestion administrative, la comptabilité, les ressources humaines et le développement commercial de l'entreprise.

Il peut être (en tant que conjoint collaborateur, conjoint salarié ou sans lien familial avec le dirigeant):

- Assistant du chef d'entreprise, adjoint de direction, assistant de direction, secrétaire de direction, office manager, de petites ou moyennes entreprises (TPE-PME)
- Responsable administratif, assistant administratif, secrétaire administrative, de petites ou moyennes entreprises (TPE-PME)
- Assistant comptable, de petites ou moyennes entreprises (TPE-PME)

RENSEIGNEMENT & INSCRIPTION auprès de votre Conseiller Formation

CHER (18)

CMA CVL - Site de Bourges

15 rue Henri Dunant 18000 Bourges

formation-continue.18@cma-cvl.fr

02 46 59 15 03

INDRE (36)

CMA CVL - Site de Châteauroux

31 rue Robert Mallet-Stevens 36000 Châteauroux

formation-continue.36@cma-cvl.fr

02 54 08 80 03

LOIR-ET-CHER (41)

CMA CVL - Site de Blois

16 rue de la Vallée Maillard 41000 Blois

formation-continue.41@cma-cvl.fr

02 54 44 65 67

EURE-ET-LOIR (28)

CMA CVL - Site de Chartres

Site de formation continue Rue Charles-Isidore Douin 28000 Chartres

formation-continue.28@cma-cvl.fr

06 19 93 78 20

INDRE-ET-LOIRE (37)

CMA CVL - Site de Tours

36-42 route de Saint-Avertin

37200 Tours

formation-continue.37@cma-cvl.fr

02 47 25 24 74

LOIRET (45)

CMA CVL - Site d'Orléans

28 rue du Faubourg Bourgogne

45000 Orléans

formation-continue.45@cma-cvl.fr

02 38 68 00 78 / 02 38 62 16 92

REFERENT HANDICAP

L'établissement s'est doté de la capacité d'étudier, au cas par cas, les besoins spécifiques des candidats souhaitant s'inscrire à une formation, afin de mobiliser les moyens nécessaires pour compenser les conséquences d'un handicap.

Christelle SUREAU

07 86 56 04 58 - ref.handicap@cma-cvl.fr

ORGANISME DE FORMATION

Chambre de Métiers et de l'Artisanat Centre-Val de Loire

N° de SIRET : 130 027 980 00015

N° de déclaration de l'activité : enregistré sous le numéro 24450381045

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.